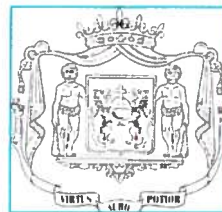


**MAIRIE**

de

**SAINT-JEAN-LE-COMTAL**

32 550 SAINT-JEAN-LE-COMTAL



Tél : 05 62 05 93 30 / Fax : 05 62 63 26 64

Email : mairie.stjean-le-comtal@wanadoo.fr

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09/01/2019

L'an deux mil dix-neuf le neuf janvier à 19H30, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-JEAN-LE-COMTAL, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, en la Mairie de la commune, sous la présidence de M. Eric BONNET, Maire, suivant convocation du 03/01/2019.

Présents : BONNET Eric, MORLAAS-COURTIES Pascal,, ABADIE Eric, AUBIAN Jean-Bernard, CASTERA Jean-Michel, DARNAUD Didier, , SAINT-VIGNES Maryse, BAZIN karine, DUPUY Sylvain

Pouvoir : Madame CLAVEROL Odette donne pouvoir à Monsieur Eric BONNET

Absent excué: DESAINDES Claude

Secrétaire de séance : Madame Maryse SAINT-VIGNES

### **ORDRE DU JOUR**

- Approbation du compte-rendu de la séance du 28/11/2018
- Préparation vœux de la municipalité
- Délibération : Avis sur la fusion du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable d'Aubiet-Marsan, des cantons d'Auch-Sud et de la région de Masseube
- Questions diverses

### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 28/11/2018**

Monsieur le Maire fait lecture du compte-rendu du 28/11/2018.

Le Conseil Municipal APPROUVE le compte rendu

Par :            10 voix POUR            0 voix CONTRE            0 voix ABSTENTION

### **PREPARATION DES VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ**

Dernière mise au point pour cette journée.

**DELIBERATION : AVIS SUR LA FUSION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE D'AUBIET-MARSAN, DES CANTONS D'AUCH-SUD ET DE LA REGION DE MASSEUBE**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que :  
Les comités syndicaux du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable d'Aubiet-Marsan, des cantons d'Auch-Sud et la région de Masseube ont décidé la fusion des trois syndicats et approuvé le projet de statuts du futur syndicat.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur ce sujet.

Le Conseil Municipal émet un avis défavorable

Par :           0 voix POUR                   9 voix CONTRE                   1 voix ABSTENTION

**QUESTIONS DIVERSES**

1. Monsieur Benoît DURET, Président du SIIS, nous a fait parvenir un courrier nous informant que la trésorerie du syndicat est en difficulté. Par manque de fond de roulement, il a été demandé aux communes de Saint-Jean-Le-Comtal et Lasséran une possibilité de réapprovisionnement d'un montant de 5 000 € chacune.
2. Monsieur le Maire donne une information sur la création d'un Parc Naturel Régional d'Astarac qui concernerait les 3 communautés de Communes (Astarac en Gascogne, Coeur d'Astarac en Gascogne et Val de Gers).
3. Un devis a été présenté d'un montant de 1 847 € HT pour le remplacement de la porte du club-house.
4. Pour l'éclairage défaillant du lotissement de la Gare, il a été demandé un devis à la CITEL.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

Le Maire,  
Eric BONNET

